

Arrêté du 2 avril 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC1009219A

La garde des sceaux, ministre d'Etat, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de la Réunion, en date du 7 décembre 2009 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 26 janvier 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Saint-Denis-de-la-Réunion, en dates des 8 et 9 mars 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion et du procureur général près ladite cour, en date du 30 mars 2010 .

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion :

En qualité de président :

M. François CREZE, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Gilberte PONY, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes :

M. Pierre-Jean ESPI, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de la Réunion, titulaire.

M. Marc NOEL, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de la Réunion, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière :

Mme Mireille MARTEAU-PETIT, professeur en droit privé à la faculté de droit de Saint-Denis-de-la-Réunion, titulaire.

M. Jean-Baptiste SEUBE, doyen de la faculté de droit de Saint-Denis-de-la-Réunion, professeur agrégé des universités, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière :

M. Frédéric FOUCQUE, dirigeant de société, titulaire.

M. Jean-Marie LE BOURVELLEC, dirigeant de sociétés, titulaire.

M. Gérard LEBON, président d'un syndicat de gérants de sociétés, suppléant.

M. Jacques GUILLAMOT, dirigeant de sociétés, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie :

M. Marc HOAREAU, trésorier-payeur général de la Réunion, titulaire.

M. Daniel PARIS, chargé du contrôle financier en région à la trésorerie générale de la Réunion, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes :

M. Bernard FONTAINE, commissaire aux comptes à La Possession, titulaire.

M. Norbert TRESFELS, commissaire aux comptes à Saint-Denis, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 2 avril 2010

La garde des sceaux, ministre d'Etat,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN